



FICHE DE DONNEES DE SECURITE (MSDS)

Selon 1907/2006 Art. 31

HERLI®RAPID TW

Version

: 7.0

Date de révision

: 17.09.07

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Désignation commerciale : **HERLI®RAPID TW**

Domaine d'utilisation de la préparation

Nettoyant / Détartrant

Fonction secteur eau potable / seulement pour l'utilisation professionnelle

Homologation spéciale : DGS / 91074

Fabricant

TEVAN BV, Gorinchem, Pays bas

Distributeur

HERLI France

16 Rue Desaix

67451 MUNDOLSHEIM

Tel. +33 (0)3 88 18 41 20 – Fax +33 (0)3 88 81 93 83

www.herli-france.com

Informations relatives aux fiches de données de sécurité

information@herli-france.com

Renseignements en cas d'urgence:

Herli France Tél. +33 (0)3 88 18 41 20

* 2 Identification des dangers

Les informations reprises dans ces feuilles de sécurité sont relatives au produit non dilué.

Conformément à la Directive sur les produits dangereux (67/548/EG) et à la Directive relative aux Préparations (1999/45/EG) selon R

Principaux dangers :



Xi - Irritant

Xi, Irritant

- Irritant pour les yeux et la peau
- L'ingestion peut causer des effets aigus
- Peut provoquer des gaz toxiques (chlore) en cas de contact avec de l'hypochlorite
- Réaction forte avec les alcalis avec production de chaleur
- Endommagement beaucoup de métaux formant un gaz hydrogène inflammable.

Conformément aux accords Européens en matière de transport international de produits dangereux selon ADR ce produit est repris comme il suit.

UN-numéro : UN 1760

Classe : 8

Code de classement : C9

Groupe d'emballage : III

Produit : HERLI®RAPID TW

Date d'impression : 02.03.09

Page 1/7



FICHE DE DONNEES DE SECURITE (MSDS)

Selon 1907/2006 Art. 31

HERLI®RAPID TW

Version

: 7.0

Date de révision

: 17.09.07

* 3 Composition/informations sur les composants

Nature chimique :

Conformément aux directives européennes ce produit est considéré comme une préparation.

Information sur les composants dangereux : (REACH, Article 31, Att. II) (1999/45/EG)

CAS numéro	EINECS	Désignation	Teneur (%)	Etiquetage	Phrases de risque
7664-38-2	231-633-2	Acide phosphorique	$> 5 \leq 15$	C	34
7647-01-0	231-595-7	Acide chlorhydrique	$> 5 \leq 15$	C	34 – 37
79-14-1	201-180-5	Acide glycolique	$> 1 \leq 5$	C	
5329-14-6	226-218-8	Acide sulfamique	$> 1 \leq 5$	Xi	36/38 – 52/53
5949-29-1	201-069-1	Acide citrique	$> 1 \leq 5$	Xi	(37) – 38 - 41
Alkylpolyglycoether (10 EO)	69011-36-5	Polymère	≤ 1	Xn, N	22 – 41 - 50

Textes des phrases R, voir chapitre 16

Autre information : Déclaration des composants selon règlement (648/2004/CE)

Composants	Pourcentage
Phosphates	$> 5 \leq 15$
Tensio actifs non ioniques	≤ 5

4 Premiers secours

Remarques générales :

Evacuer la personne de la zone à risque.

Penser à se protéger personnellement.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés

Après contact avec la peau :

Symptômes : Irritation, rougeurs

Premiers soins :

En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés

Après contact avec les yeux :

Symptômes : Rougeurs, douleurs.

Premiers soins :

Laver immédiatement à grande eau pendant quelques minutes en gardant les paupières ouvertes.

Si possible, enlever les lentilles de contact.

Consulter un ophtalmologue.

Après inhalation :

Symptômes : Irritant

Premiers soins : Bonne ventilation

Après ingestion

Symptômes : Fortement irritant

Premiers soins :

Rincer la bouche à l'eau et boire de l'eau.

Ne pas faire vomir.

Consulter un médecin.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE (MSDS)

Selon 1907/2006 Art. 31

HERLI®RAPID TW

Version : 7.0
Date de révision : 17.09.07

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Le produit n'est pas inflammable.

Moyens d'extinction approprié : En cas d'incendie dans les environs directs : tous les moyens d'extinctions sont compatibles.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Endommagement beaucoup de métaux formant un gaz hydrogène inflammable.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Les précautions individuelles : Risque de dérapage
Enlever immédiatement les pertes
Voir point 8 pour protection personnelle

Mesures pour la protection de l'environnement :

Eviter de laisser couler le produit dans les eaux de surfaces ou eaux souterraines.

Méthodes de nettoyage / récupération

Rincer les restes avec beaucoup d'eau.
Avant de rincer, neutraliser le produit éventuellement avec de l'eau gazeuse.

7 Manipulation et stockage

Manipulation : Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.
Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
Eviter l'inhalation autant que possible
Ne pas mélanger le produit avec d'autres nettoyants
Suivre la notice d'emploi

Stockage : Conserver hors de la portée des enfants.
Stocker comme produit dangereux à l'écart d'alcalis et des oxydants (chlore).
Conserver dans un emballage bien fermé.
Stocker à l'abri du gel.

8 Limitation d'exposition et protection individuelle

Mesures générales : Bonne ventilation
Pour la manutention et le dosage du produit, suivre la notice d'emploi.

Paramètres de contrôles spécifiques et valeurs limites d'exposition :

CAS nr	Désignation	Type	Valeur	Unité
7647-01-0	Acide chlorhydrique	MAC Valeur	5	ppm
		MAC Valeur	8	mg/m3
7664-38-2	Acide phosphorique	MAC Valeur	0,2	ppm
		MAC Valeur	1	Mg/m3



FICHE DE DONNEES DE SECURITE (MSDS)

Selon 1907/2006 Art. 31

HERLI®RAPID TW

Version

: 7.0

Date de révision

: 17.09.07

8 Limitation d'exposition et protection individuelle (suite)

Equipement de protection individuelle :

Vêtements de travail de protection (résines butyles, néoprène)

Protection des mains : Porter des gants de protection (caoutchouc, néoprène)



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/à la substance/ à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix des gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux :



Porter des lunettes étanches anti-projections.

Protection respiratoire :

Bonne ventilation de l'entrepôt et du lieu de travail

Dans les espaces fermés porter un appareil respiratoire (filtre de combinaison BE/P2)

9 Propriétés physiques et chimiques

Forme :	Liquide
Couleur :	Jaune / Incolore
Odeur :	Acide irritant
Densité à 20° C :	1 080 kg/m ³
Valeur du pH (10 % dans l'eau) :	0,8
Réserve d'acide :	4,0 eq/l (à pH 8,5)
Température de décomposition :	
Point d'éclair :	inflammable
Caractéristiques d'explosibilité :	
Caractéristiques d'oxydabilité :	
Viscosité (à 20 °C) :	< 20 mPas
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	totalemment miscible
Point de fusion :	non mesuré
Point d'ébullition :	> 100° C

Produit : HERLI®RAPID TW

Date d'impression : 02.03.09

Page 4/7



FICHE DE DONNEES DE SECURITE (MSDS)

Selon 1907/2006 Art. 31

HERLI®RAPID TW

Version

: 7.0

Date de révision

: 17.09.07

10 Stabilité et réactivité

Stabilité : Le produit est stable

Circonstances à éviter : Voir point 7

Matières à éviter : Ne pas mélanger le produit avec d'autres nettoyants, du chlore, de la lessive forte.

Produit de décomposition dangereux :

En cas de contact avec des oxydants (chlore), risque de production de gaz chlore toxique.

Réaction avec les alcalis avec production de chaleur.

Endommagement beaucoup de métaux formant un gaz hydrogène inflammable.

11 Informations toxicologiques

Le produit n'a pas été testé du point de vue toxicologique

Les LD₅₀-valeurs des matières qui sont responsables de la classification de danger du produit sont les suivantes :

Acide chlorhydrique :

LD₅₀ (Rat, oral) : 770 mg/kg

LD₅₀ (Lapin, dermal) : 5 mg/kg

Acide citrique :

LD₅₀ (Rat, oral) : 6700 mg/kg

Acide phosphorique :

LD₅₀ (Rat, oral) : 3500 mg/kg

LD₅₀ (Lapin, dermal) : > 1260 mg/kg

Acide glycolique :

LD₅₀ (Rat, oral) : 4 240 mg/kg

LD₅₀ (Lapin, Inhalation): 7,7 mg/kg

Acide sulfaminique :

LD₅₀ (Rat, oral) : < 1600 mg/kg

Alkylpolyglycoléther (10EO) :

LD₅₀ (Rat, oral) : > 2000 mg/kg

Effets locaux :

Inhalation : Irritation

Cutanés : Irritation. Effet corrosif sur les muqueuses

Oculaire : En cas de contact direct, lésions de la cornée et des paupières possibles.

Ingestion : Peut endommager la cavité buccale et l'œsophage.

12 Informations écologiques

Ce produit répond aux normes imposées par la loi concernant la biodégradabilité des agents de surface (648/2004/EG).

Le déversement de grandes quantités acidifiant les eaux de surface peut endommager des organismes vivants.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE (MSDS)

Selon 1907/2006 Art. 31

HERLI®RAPID TW

Version

: 7.0

Date de révision

: 17.09.07

13 Informations relatives à l'élimination

Produit : En général le tout peut être utilisé (rincer l'emballage après l'emploi). Les restants éventuels sont à rincer avec beaucoup d'eau.

Emballage : Le bidon est récupérable. Il ne peut être utilisé que pour l'emballage de produits de nettoyage. Rincer le bidon après emploi.

Règlementation nationale : Les restes du produit de même que les bidons non rincés sont considérés comme des déchets dangereux.

14 Informations relatives au transport

Identification du produit

UN numéro :

1760

Description des marchandises :

LIQUIDE CORROSIF, ACIDE, NEG. (solution d'acide chlorhydrique)

Classe :

8

Code de classement :

C9

Groupe d'emballage :

III

Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux – route et train) (transfrontalier / domestique)



Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux – route et train) : 8
N° d'identification de danger (GEVI) 58

Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux) :



Classe IMDG : 8
Nom technique : CORROSIV LIQUID, , N.O.S., solution of hydrochloric acid

N° EMS :

F-A, S-B

Polluant marin :

Non

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :



Classe ICAO/IATA :



FICHE DE DONNEES DE SECURITE (MSDS)

Selon 1907/2006 Art. 31

HERLI®RAPID TW

Version

: 7.0

Date de révision

: 17.09.07

15 Informations réglementaires

Nom du produit : HERLI®RAPID TW

Classification et étiquetage selon les Directives CE : Selon la directive sur les préparations dangereuses (1999/45/EG)

Symbole de danger : Xi, Irritant

Phrases de risque : R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau

Conseils de prudence :
S26 En cas de contact avec les yeux ou la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux / du visage

Législation nationale : Observer les règlements nationaux

16 Autres informations réglementaires

Phrases de risques importantes pour les matières premières (rubriques 2 et 3) :

- 22 Nocif en cas d'ingestion
- 34 Provoque des brûlures
- 36 Irritant pour les yeux
- 37 Irritant pour les voies respiratoires
- 38 Irritant pour la peau
- 41 Risque de lésions oculaires graves
- 50 Très toxique pour les organismes aquatiques
- 52 Nocif pour les organismes aquatiques
- 53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

* Version : 7.0

* Mise à jour : 17.09.2007 (cette version remplace la version 6.x)

* Historique : Version 6.0 (28.08.06)

Rédaction : Département Développement de Produit

Information relatives aux fds : information@herli-france.com

Les informations dans cette fiche concernent le produit mentionné en sous rubrique 1 et sont données en supposant que le produit sera utilisé de manière et pour les buts indiqués par le fabricant. Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances et seront si nécessaire, révisées régulièrement par nous. L'utilisateur est responsable de prendre les mesures de précaution ainsi que de s'occuper de l'exhaustivité pour l'utilisation de ce produit. Il est recommandé de donner les informations de cette fiche au personnel / aux intéressés, si nécessaire dans une autre forme.

* Modifications par rapport à la version précédente

Produit : HERLI®RAPID TW

Date d'impression : 02.03.09

Page 7/7